



Commune de
St-Sulpice
CONSEIL COMMUNAL

Extrait du procès-verbal

Séance du 11 décembre 2024

Présidence : Monsieur Nicolas Guillot

Le Conseil communal de Saint-Sulpice

- vu le préavis municipal n°17/2024 : Budget 2025 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DÉCIDE

- La non-entrée en matière sur le budget 2025

AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2024.

Pour extrait conforme, l'attestent :
AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL

Le Président :


N. Guillot

La Secrétaire :


A. Kaufmann

